



emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Le dispositif des emplois d'avenir

Des jeunes âgés de **16 à 25 ans** (30 ans s'ils sont reconnus handicapés), peu ou pas qualifiés, avec un effort particulier sur les jeunes issus de zones urbaines sensibles.

Des employeurs principalement du **secteur non marchand** (collectivités, associations, bailleurs sociaux, entreprises publiques etc.) mais aussi du **secteur marchand**.

L'association d'un **tuteur** au sein de l'organisme employeur et d'une formation par un **centre de formation**.

Des contrats pérennes (CDD ou CDI, à privilégier), de 1 à 3 ans, prévus en principe à temps plein.

A la fin des 3 ans : une confirmation de l'emploi chez l'employeur, l'accès à l'emploi chez un autre employeur ou l'accès à une formation pour conforter les compétences acquises.

Le financement

L'Etat subventionne les organismes employeurs à hauteur de 75 % du salaire brut. Pour les associations, les 25 % qui restent à payer peuvent être pour tout ou partie prises en charges par le Conseil général et/ou le Conseil régional.

De façon concrète, sur un salaire versé de 1425 euros, il ne reste à la collectivité ou à l'association que **355 euros à payer**. Pour les associations, la région et/ou le département peuvent intervenir sous certaines conditions, ce qui ne laisse dans certains cas rien à verser.

Les chiffres

Déjà 335 emplois d'avenir ont été créés en Essonne, dont 35 % en zone urbaine sensible. Parallèlement, au 28 avril 2013, les promesses d'embauche s'élevaient à 504 emplois.

Actualités et ouverture du dispositif

Les entreprises du secteur marchand éligibles aux emplois d'avenir ont été élargies : outre l'économie sociale et solidaire, peuvent désormais recruter des emplois d'avenir les établissements culturels, sportifs et de loisir, le secteur agricole, celui du développement durable, du numérique, de l'enseignement et de la santé et de l'action sociale.

Les collectivités et associations n'ayant pas besoin d'un emploi d'avenir à temps plein peuvent désormais les recruter à temps partiel.

Les bailleurs sociaux peuvent désormais faire une demande d'agrément en tant qu'organisme de formation afin que leur formation soit reconnue dans le cadre du dispositif.

Pour plus d'informations : www.lesemploisdavenir.com

Votre mission locale :

Dynamique Emploi à Evry: 01 60 78 91 10

Mission locale de Grigny: 01 69 06 80 26

MIVE à Corbeil Essonne: 01 69 22 10 50

Mission locale Nord Essonne à Juvisy sur Orge: 01 69 38 29 10

Mission locale Sud Essonne à Etampes: 01 69 92 02 02

Mission locale du Val d'Orge à St Michel sur Orge: 01 60 15 03 08

Association Insertion et Développement du Val d'Yerres Val de Seine à Crosne: 01 69 48 11 33

Mission locale des 3 Vallées à Brétigny sur Orge: 01 60 85 00 49

Mission locale Vitacité à Massy: 01 69 30 54 92

Mission locale des Ulis: 01 69 18 79 10

Les grands comptes s'engagent

La Poste

Pourquoi vous inscrire dans le dispositif d'emplois d'avenir ?

Le Groupe La Poste est engagé sur la voie d'un développement responsable qui cherche à concilier performance économique et exemplarité dans les domaines social et environnemental. C'est pourquoi, La Poste s'est toujours investie dans l'égalité des chances et ses collaborateurs reflètent toute la diversité de la société française.

Aujourd'hui Le Groupe La Poste complète son engagement en faveur de l'insertion des jeunes dans l'emploi en prenant une part active au déploiement des emplois d'avenir dans l'objectif d'ouvrir l'accès à une qualification et d'offrir des solutions d'emploi au sein du Groupe à des jeunes peu ou pas qualifiés.

Quelles sont vos perspectives de recrutement d'emplois d'avenir ?

Le Groupe la Poste s'engage à recruter en Ile de France, avant le 31 décembre 2014, 250 jeunes en emplois d'avenir.

Quels sont les principaux métiers que vous proposez ?

Nous proposerons des postes de facteur, d'opérateur de livraison colis, d'agent d'accueil en bureau de poste et de gestionnaire back-office.

« Quelles sont les démarches à entreprendre, pour un candidat ?

Nous sommes en lien constant et direct avec les Missions locales, CAP emploi et Pôle emploi

RATP

Pourquoi vous inscrire dans le dispositif d'emplois d'avenir ?

Les titulaires se verront proposer un emploi pérenne sur 5 métiers possibles (activité d'exploitation ou de maintenance) à l'issue d'une formation qualifiante, avec des profils différents (avec ou sans qualification initiale), Le dispositif permet au jeune de préparer un projet professionnel tout en exerçant des missions au sein de l'entreprise .

Quelles sont vos perspectives de recrutement d'emplois d'avenir ?

La RATP envisage de procéder au recrutement de 400 emplois d'avenir , 200 en 2013, 200 en 2014 pour toute l'Ile de France.

Quels sont les principaux métiers que vous proposez ?

Nous proposons des postes de machiniste receveur, d'animateur agent mobile, d'agent des gares, de contrôleur, d'agent de maintenance.

Quelles sont les démarches à entreprendre, pour un candidat ?

Les candidats pourront se rapprocher de leur mission locale (uniquement via les missions locales)

Opievoy

Pourquoi vous inscrire dans le dispositif d'emplois d'avenir ?

L'Opievoy est soucieux de favoriser l'intégration professionnelle des jeunes qui sont aussi ses locataires, en particulier dans les zones urbaines sensibles. L'Opievoy contribue aussi au soutien à l'emploi par la mise en œuvre de clauses d'insertion par l'économie dans les marchés de travaux, notamment en rénovation urbaine.

Quelles sont vos perspectives de recrutement d'emplois d'avenir ?

L'Opievoy, présent dans 190 communes dans toute l'Ile-de-France, est en mesure de procéder à 10 recrutements à l'échelle régionale

Quels sont les principaux métiers que vous proposez ?

Nous proposons une palette d'emplois dans les domaines de la sensibilisation au développement durable et de la gestion sociale dans les quartiers HLM, sans oublier les possibilités dans les filières classiques (accueil en agence, secrétariat, comptabilité, etc.).

Quelles sont les démarches à entreprendre, pour un candidat ?

Les candidats pourront se rapprocher de leur mission locale, mais également de Mme Isabelle SAYDE, responsable Recrutement et Mobilité (isabelle.sayde@opievoy.fr).

Semardel

Pourquoi vous inscrire dans le dispositif d'emplois d'avenir ?

Les emplois d'avenir s'inscrivent dans l'actuelle démarche du Groupe vers la « Responsabilité Sociale de l'Entreprise ».

Quelles sont vos perspectives de recrutement d'emplois d'avenir ?

Nous envisageons de procéder au recrutement de 22 emplois d'avenir d'ici 2015, dans le cadre du développement de l'activité du Groupe.

Quels sont les principaux métiers que vous proposez ?

Les principaux métiers proposés sont : équipier de collecte d'ordures ménagères, gardien de déchetterie, agent d'entretien, opérateur de tri, secrétaire.

Quelles sont les démarches à entreprendre, pour un candidat ?

Les candidats pourront se rapprocher de leur mission locale, mais également de la Direction des Ressources Humaines du Groupe Semardel sur l'écosite de Vert-le-Grand (91).

La CAF

Pourquoi vous inscrire dans le dispositif d'emplois d'avenir ?

Nous le faisons dans le cadre de la responsabilité sociale de l'employeur, et du projet national piloté par la Caisse nationale des allocations familiales

Quelles sont vos perspectives de recrutement d'emplois d'avenir ?

La CAF de l'Essonne envisage de procéder au recrutement de 14 emplois d'avenir.

Quels sont les principaux métiers que vous proposez ?

Nous proposons des postes d'agent de renfort de liquidation sur les prestations d'allocation logement, avec à terme, la possibilité d'intégrer la formation de technicien allocataire.

Quelles sont les démarches à entreprendre, pour un candidat ?

Les agences d'Evry et d'Arpajon de Pôle Emploi organisent mi-mai des réunions d'information auxquelles des représentants de la CAF seront présents.

Ils ont recours à des emplois d'avenir :

M. Francis Chouat,
Maire d'Evry,
Président de la Communauté d'agglomération Evry-Centre Essonne

Ce sont des recrutements pérennes et de qualité grâce à la formation inhérente au dispositif, et avec des jeunes qui font preuve d'une grande motivation.

La mission locale nous fournit une aide précieuse, tant sur la définition des profils de poste en amont que sur le suivi des jeunes tout au long de l'emploi.

Avec l'arrivée à la retraite d'une part importante du personnel dans les mairies, les emplois d'avenir sont une excellente opportunité à saisir pour toutes les communes. .

M. Guy Bonneau
Vice-Président du Conseil général

Directement, le Conseil général procède à cent recrutements. Dans les structures dépendant de la collectivité départementale, il accompagne la création de deux cents postes. Indirectement, en contribuant au reste à charge des associations, il en soutiendra aussi deux cents.

La stabilité sur trois ans du financement, le lien qui est fait entre l'employé et l'employeur à travers le tutorat, le passage obligé par la formation : tout cela est un spirale vertueuse pour toutes celles et ceux qui en bénéficieront.

C'est une mesure qualitative en faveur des jeunes et de l'emploi.

M. Jérôme PERRIER, responsable administratif de la Maison des sports d'Evry

C'est important de pouvoir participer à l'intégration de jeunes des quartiers défavorisés ou en échec scolaire dans le monde du travail. C'est un vrai challenge que nous avons envie de mener avec eux. Ils démontrent une réelle envie d'apprendre et de travailler avec nous.

L'employeur, via le CDD et la période d'essai, peut apprécier en toute sérénité l'adaptation du jeune au poste proposé et envisager la pérennisation du contrat.

Nous avons été aidés dans nos démarches par la Mission Locale. L'aide financière de l'Etat a pesé aussi dans la balance à se lancer dans cette aventure.

Maud, en emploi d'avenir d'assistante RH à Evry

Je renoue avec le monde du travail. Après différents petits contrats et surtout un an de recherches acharnées, c'est un grand soulagement. J'ai un contrat d'un an, avec possibilité de prolonger à la fin, à temps plein.

J'ai enfin des responsabilités, de réelles chances de pouvoir m'épanouir sur un poste qui m'est propre.

La formation est essentielle, cela permet de réellement renforcer ses acquis et d'être mieux armé pour la suite. Elle me permet d'échanger davantage avec mes collègues et de me nourrir de leur savoir-faire.

Stéphanie, en emploi d'avenir d'assistante de gestion à Savigny

Cela s'est fait assez facilement, il y a eu peu de temps entre mon premier rendez-vous à la mission locale et la signature du contrat. Pour autant il y a une réelle sélection car c'est un vrai job à la clé. Mais il y a des opportunités pour des postes et dans des secteurs très variés.

Le référent de la mission locale et le tuteur sont très disponibles Il y a des rendez-vous de mi-parcours pour faire le point. On se sent suivi et encadré.

J'ai l'impression d'avoir un vrai métier. Pour une fois il y a de réelles perspectives. Mon responsable attend beaucoup de moi, c'est dur mais très gratifiant.